

3. Tours disparu, la mémoire de la Société Archéologique de Touraine

4. Henry Auvray

Patrick Bordeaux, Pierre Audin

Citer ce document / Cite this document :

Bordeaux Patrick, Audin Pierre. 3. Tours disparu, la mémoire de la Société Archéologique de Touraine. 4. Henry Auvray. In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 27-29. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1737

Fichier pdf généré le 20/02/2020



Fig. 2 : La Reconstruction en cours du centre de la ville, à l'ouest de la rue Nationale, dans les années 1950.

Partout en France, à partir de 1985-1990, les fouilles se multiplièrent, de mieux en mieux organisées, de plus en plus rigoureuses selon les standards européens. La professionnalisation de l'archéologie avança à grands pas, souvent de façon chaotique, les services de l'État en charge du patrimoine s'étoffèrent et furent mieux en mesure d'accomplir leur mission, les politiques publiques furent plus attentives à la protection du patrimoine, des décisions engageant l'avenir comme les lois de 2001 et 2003 changèrent profondément les conditions de la pratique. En même temps la pression foncière

et financière augmenta dans des proportions considérables et ce qui est le plus nécessaire aux archéologues, le temps d'étudier l'espace-temps urbain, devint, année après année, une demande disproportionnée. Plus de fouilles en moins de temps, telle semble être la règle. Aujourd'hui, les questions urbaines sont mieux cernées, les potentiels mieux connus, les techniques plus fines et exigeantes. Il appartiendra au 21^e siècle débutant de définir la place qu'il veut réserver à la connaissance de ce qui a conduit jusqu'à lui.

3. Tours disparu, la mémoire de la Société Archéologique de Touraine

The Touraine Archaeological Society and the recording of vanished Tours

Patrick Bordeaux

Dès sa fondation en 1840, et tout au long de son histoire, la SAT s'est donné pour buts d'étudier, de contribuer à préserver et à sauvegarder, et de valoriser l'histoire et le patrimoine de la Touraine en général et de Tours en particulier. Il serait long et fastidieux, encore que fort utile, de décrire les actions menées durant les cent soixante-cinq années d'existence de la SAT. Nous nous contenterons ici d'énumérer les grands domaines qui furent explorés, en ne citant que quelques exemples d'actions qui furent menées.

Le patrimoine de la SAT est considérable, à la hauteur de ses multiples activités et de son ancienneté. Elle édite toujours chaque année

un bulletin contenant les états des recherches menées par ses membres ou par des partenaires (Inrap, SRA...) dans des domaines variés : histoire, histoire de l'art, archéologie, onomastique... 60 tomes sont disponibles à ce jour.

A intervalle plus ou moins régulier, elle publie aussi des mémoires (66 tomes parus) : monographies, actes de colloques...

Ses collections constituées au cours du temps, touchent des domaines variés : patrimoine écrit ou figuré (livres, plans, gravures, estampes...), photographies (plus de dix mille clichés), numismatique, mobilier et objets d'art, vêtements... et bien entendu une riche collection archéologique.

Dès l'origine, le souci de valorisation fut exprimé par la création d'une bibliothèque et d'un musée. Pendant longtemps, la Ville de Tours eut recours à la SAT pour assurer la conservation des éléments archéologiques trouvés sur son territoire. Ces trésors sont toujours une mine de documentation pour les chercheurs et constituent une part non négligeable du patrimoine de la ville.

Trois exemples montrent le souci constant de préservation des sites ou du patrimoine tourangeau.

En 1912 parut un mémoire intitulé Tours qui disparaît. L'auteur en est Edouard Gatian de Clérambault (1833-1917), Président de la SAT depuis 1910 (Fig. 3). Il est le digne descendant d'une famille tourangelles dont la trace est repérable depuis le 16^e siècle. Nombre de ses ancêtres occupèrent des charges importantes dans la cité, l'un d'eux fut maire de Tours au 17^e siècle. Doué d'un réel talent de dessinateur, il arpenta les rues de la ville en réalisant des croquis de maisons, de rues, d'éléments architecturaux... dont il constatait avec douleur l'état de vétusté et le devenir sombre. L'ouvrage, paru en 1912, contient une centaine de ces dessins. Il fut réédité en 1989 en édition limitée mais augmentée de 110 autres planches. Ces

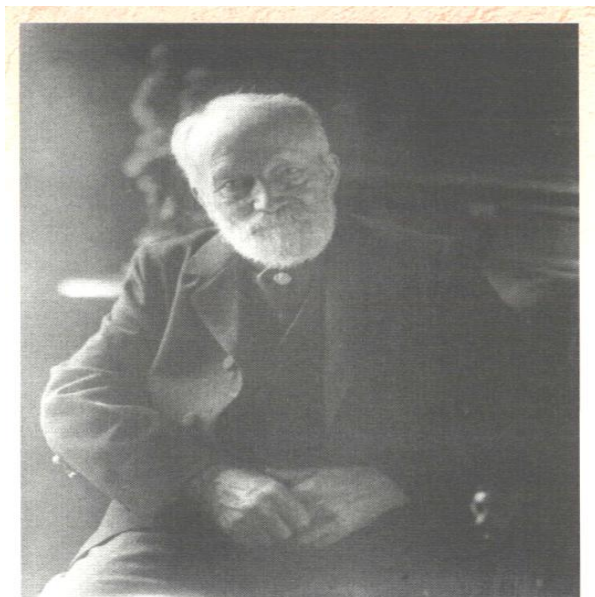


Fig. 3 : Gatian de Clérambault.

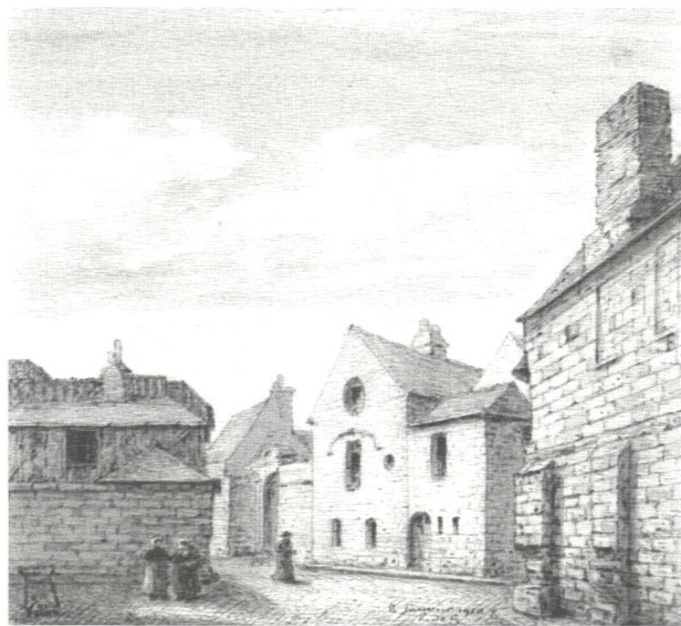


Fig. 4 : carrefour de Saint-Nicolas-des-Quatre-Coins.

documents essentiels constituent la mémoire de tout un patrimoine bâti qui a presque entièrement été démoli (Figs 4 à 6).

En 1951, les reconstructions des quartiers de Tours détruits lors des bombardements de 1940 sont en cours. Lors du dégagement de l'îlot I près de la rue Nationale, apparurent des vestiges antiques. Robert Milliat, Robert Ranjard et Raoul Lehoux, respectivement Président, Président honoraire et conservateur de la SAT, remuèrent ciel et terre afin que des fouilles soient menées avant que les travaux ne reprennent. C'est ainsi, même si les fouilles furent incomplètes, que furent dégagés les vestiges d'un grand temple circulaire (*site 48*). Des photographies furent prises, conservées dans le dossier Raoul Lehoux par la SAT, mais les murs mis au jour furent presque entièrement détruits.

Toujours durant cette période de reconstruction de la ville, une des préoccupations de la SAT était de préserver les vestiges des remparts de l'ancien Châteauneuf qui avaient été étudiés auparavant. Les autorités de la Société interpellèrent la municipalité et les services de l'Etat afin que ces murailles soient intégrées dans le programme de réhabilitation du quartier.

M. Massiet du Biest, directeur des Archives Départementales et membre de la SAT, rédigea un dossier très complet, accompagné de photographies, montrant l'intérêt de ces tours et de ces murs. M. Baldet, architecte réalisa toute une série de plans et de coupes des différentes sections. M. Coupel, architecte lui aussi, élaborait un projet d'aménagement paysager de l'enceinte, intégrant celle-ci au programme de reconstruction. Ce projet ne vit jamais le jour (Fig. 7).

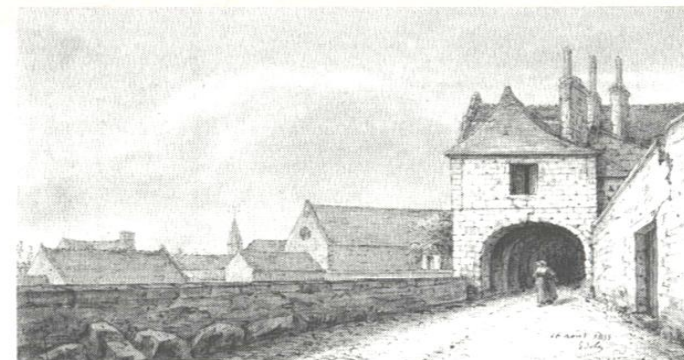


Fig. 5 : Passage de la Porte-Rouline.



Fig. 6 : Percement de la rue Voltaire.



Fig. 7 : Projet de mise en valeur des vestiges de l'enceinte de Châteauneuf. M. Coupel, 1948.

5. La préoccupation archéologique dans les premiers plans d'urbanisme, 1919-1955

The archaeological concern in the 20th cent. town planning frameworks

Jean-Luc Porhel

L'histoire des villes est une longue succession de transformations sur lesquelles les pouvoirs publics ont tenté d'agir. Mais leurs interventions restent ponctuelles, en dehors d'un cadre réglementaire établi. Au début du 19^e siècle, l'Etat cherche à doter les municipalités de moyens leur permettant d'intervenir efficacement sur le tissu urbain.

Mais les premiers outils juridiques inscrits dans la loi du 16 septembre 1807 sur les plans d'alignement et le décret du 26 mars 1852 sur les expropriations pour opérations de voirie ne concernent que le réseau viaire. L'action globale sur les villes ne peut se faire qu'à tra-

vers un véritable plan d'urbanisme qui répond aux questions nouvelles posées par le développement industriel, la croissance de la circulation, la nécessité d'hygiène. Apparus après 1919, ces règlements d'urbanisme ne veulent pas pourtant nier l'héritage historique que porte la ville et s'ouvrent aussi à la préoccupation archéologique.

Le plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement

Adoptée le 14 mars 1919, la loi dite " Cornudet " impose l'établissement d'un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension dans toute ville de plus de 10 000 habitants. Forte d'une population de 75 000 âmes, la ville de Tours salue la sagesse et la prévoyance de cette loi, alors que celle-ci est accueillie avec beaucoup de circonspection dans la plupart des villes. Expriment clairement qu'elle a tout à gagner à mettre en œuvre ce projet d'urbanisme, la municipalité tourangelle, récemment installée autour de Camille Chautemps, élu maire en 1919, lance immédiatement la préparation de ce document. Elle missionne pour cela le conseiller municipal Sourdillon qui, en janvier 1921, rend un important rapport montrant tout l'intérêt que la municipalité aurait à se doter d'un tel outil (AmT, Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension. 3 D 1).

Depuis longtemps déjà, l'édilité communale cherche à contrôler la gestion de son développement urbain. Dans ce cadre, elle a établi en 1820 un premier plan d'alignement pour la ville historique, limité au sud par les remparts qui feront place aux futurs boulevards Béranger et Heurteloup. Elle a complété ce dispositif en 1865 par la confection d'un plan d'alignement spécifique à la section de Saint-Etienne, rendu nécessaire après l'annexion de cette commune en 1845.

Mais ces premiers règlements d'urbanisme ne concernent en fait que la trame viaire alors que les préoccupations touchent main-

tenant le phénomène urbain dans sa globalité. A ce titre, les obligations d'hygiène sont clairement affirmées. Les taudis sont désignés comme une lèpre qui doit disparaître pour laisser entrer l'air et la lumière. Mais les élus sont conscients que, sous ce prétexte d'hygiène, ils doivent se garder de faire table rase des vieux quartiers, faisant ainsi disparaître un héritage ancestral. Souhaitant améliorer plutôt que bouleverser, ils tiennent à prendre en compte l'aspect pittoresque et décoratif qui fait le caractère, l'individualité de la ville.

Agache et Saunier remettent leur premier projet en 1934. Bien qu'adopté par la municipalité, il est trop ambitieux, ce qui compromet sa mise en application. Il doit laisser la place à une version plus simple et plus réaliste, validée en 1938 (Fig. 9). Dans son projet, Agache s'est impliqué à respecter le caractère local de la ville et à rechercher l'harmonie dans le cadre naturel. Dans les dispositions qui réglementent son projet, il répartit l'espace urbain en trois zones : l'une résidentielle, l'autre centrale, la dernière commerciale. La zone centrale comprend le centre archéologique. Pour cette section, Agache édicte des servitudes qui permettront de conserver le charme et le caractère de la ville ancienne et de ses monuments. Il définit une zone archéologique s'articulant autour des monuments historiques protégés, mais aussi de tous les monuments et éléments historiques portés à l'inventaire par la commission spécialement organisée à cet effet. Sur les 267 constructions portées sur cette liste, Agache ne propose d'en supprimer que 26. L'architecte-urbaniste dresse un plan archéologique de ces quartiers, lui permettant d'étudier leur assainissement sans détruire leur caractère et en conservant le plus d'éléments historiques possible.

La révision tardive du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension en 1938 ne permettra pas sa mise en application. Alors